

Communiqué de presse (diffusable de suite)

Le Sépey, le 11 juillet 2013

Les 9 communes des Alpes vaudoises signent le rapport final Alpes vaudoises 2020.

Les syndicats proposent une nouvelle Vision touristique à l'horizon 2020, assortie d'une politique d'investissements sur 10 ans, en 4 grands thèmes stratégiques : tourisme 4-saisons, remontées mécaniques, mobilité et hébergement.

Le 11 juillet, la CITAV (Communauté d'intérêt touristique des Alpes vaudoises) et le Comité de pilotage du projet réunissent au Sépey les syndicats des 9 communes des Alpes vaudoises* pour la signature solennelle du rapport final Vision Alpes vaudoises 2020. Madame Annie Oguey, Syndic d'Ormont-Dessous et Présidente du comité de pilotage, précise que « *ce document synthétique est l'aboutissement de 2 ans d'un travail interactif et collaboratif effectué par les communes, les sociétés de remontées mécaniques, les sociétés de transports publics, les organisations touristiques, les hébergeurs, les représentants des régions économiques et du canton... pour définir les stratégies à mettre en place sur l'ensemble des Alpes vaudoises et répondre aux enjeux socioéconomiques d'une région qui dépend à ce jour en majorité du tourisme hivernal et de son enneigement incertain* ».

Le rapport aborde avec sang-froid les enjeux auxquels les Alpes vaudoises ont à faire face : indicateurs socioéconomiques relativement préoccupants, incertitudes quand à l'enneigement en moyenne montagne à l'horizon 2035, accélération vers un tourisme 4-saisons et une mobilité qui restent à organiser de manière efficace, restructuration nécessaire des domaines skiables pour correspondre à l'évolution de la demande, adaptation et développement des structures d'hébergement, pour ne citer que les enjeux principaux.

Pour Jean-Marc Udriot, Syndic de Leysin et Président de la CITAV, « *la Vision qui préside à la stratégie Alpes vaudoises 2020 est celle d'une région touristique ayant la taille critique pour conjuguer de manière forte et compétitive des attractions phares avec une offre de grande diversité* ». Cette Vision repose sur un potentiel important en matière de mise en réseau, cela autant au niveau de l'offre et des différentes composantes géographiques de la région, que sur le plan du management touristique. Par une bonne coordination du développement et de la promotion, par des compléments judicieusement valorisés au sein du territoire, et par une mobilité facilitée, il s'agit de proposer à l'hôte un espace de liberté particulièrement attractif, lui permettant de découvrir chaque station, avec son caractère propre et ses produits spécifiques.

**Communes des Alpes vaudoises : Aigle, Château-d'Oex, Gryon, Leysin, Ollon, Ormont-Dessous, Ormont-Dessus, Rossinière et Rougemont.*

La Vision, par ailleurs, renvoie aux opportunités de développement touristique existant en toute saison, ainsi qu'au potentiel significatif que constitue l'accessibilité des Alpes vaudoises. En la matière, la région bénéficie de connexions ferroviaires privilégiées avec le bassin lémanique et la région fribourgeoise, et d'un excellent temps de parcours depuis Genève-Aéroport.

Six objectifs stratégiques découlent de la vision :

1. Déployer une stratégie de mesures coordonnées dans un cadre organisationnel régional fort.
2. Viser la réalisation d'une liaison portée directe entre le village des Diablerets et le Glacier.
3. Favoriser la transition vers un tourisme moins dépendant de la neige (tourisme 4-saisons).
4. Valoriser et améliorer la compétitivité des remontées mécaniques en toute saison, et en intégrant les enjeux climatiques et environnementaux.
5. Optimiser l'offre de mobilité en tenant compte autant des enjeux socioéconomiques généraux, que des enjeux spécifiques au tourisme.
6. Renforcer l'attractivité et la rentabilité de l'hébergement.

Les objectifs de la stratégie se déclinent en axes prioritaires et en une centaine de mesures concrètes correspondant à une politique d'investissements à hauteur de 600 millions de francs sur 10 ans, en 4 grands thèmes stratégiques :

- | | |
|--|-----------------------|
| • Tourisme 4-saisons dont Glacier 3000 | 42 mesures – 120 Mio. |
| • Mobilité | 12 mesures – 160 Mio. |
| • Remontées mécaniques | 18 mesures – 120 Mio. |
| • Hébergement | 16 mesures – 174 Mio. |

Cet effort renvoie autant à des financements publics – communes, canton et confédération - que privés.

Réalisé de manière concertée par les acteurs régionaux, le rapport Alpes vaudoises 2020 est appelé à fonctionner comme une référence, pour l'action des instances, communes et porteurs de projets des Alpes vaudoises d'une part, et pour l'intervention de l'Etat en matière de développement économique et touristique régional, d'autre part. Sa validation porte sur la Vision, les objectifs et les axes prioritaires de la stratégie. Elle ne concerne pas le volet opérationnel, dont en particulier la liste des mesures et les aspects financiers s'y rapportant. Ces éléments sont appelés à être encore précisés et confirmés, et leur mise en œuvre sera effectuée mesure par mesure, tout au long de la période considérée.

Prévue pour la fin de l'année 2013, la prochaine étape comprend, pour le Canton, une consultation des services de l'Etat et une prise d'acte du rapport par le Conseil d'Etat, et pour la région, la définition d'un premier paquet de mesures à réaliser dans la période 2014 à 2016 et le renforcement de la CITAV comme organisme principal de mise en œuvre du rapport.

Contacts presse

CITAV – Communauté d'intérêt touristique des Alpes vaudoises :
M. Jean-Marc Udriot, Président : 079 658 21 72

COPI « Alpes vaudoises 2020 » :
Mme Annie Oguey, Présidente : 079 240 40 29

DECS SPECo du Canton de Vaud :
M. Lionel Eperon, Chef de service : 021 316 63 99

Aigle Région :
M. Christian Minacci, Délégué économique : 079 687 40 20

Pays-d'Enhaut Région :
M. François Margot, Conseiller régional : 078 607 14 16